

**Accord-cadre relatif aux travaux de déploiement et de réparation de réseaux privés de fibre optique**

**----------------------**

**MARCHE EN PROCEDURE ADAPTEE**

**--------------------- N°2025-041**

**Cadre de Mémoire Technique**

# CRITERE « VALEUR TECHNIQUE » / 60 points

## Sous-critère 1 « Qualité, rôle et pertinence des moyens humains dédiés à l’exécution de l’accord-cadre » /15 points

**Attention ! Il ne s’agit pas d’une présentation de l’effectif général du candidat pour l’accord-cadre**

* ***Organisation et rôle de l’équipe dédiée à l’accord cadre***

Le candidat fournira un organigramme de la ou des équipes dédiées, faisant apparaitre notamment le ou les chef(s) de chantier (encadrants), les intervenants techniques et les personnels supports pour l’exécution des prestations (des bons de commande) en Gironde et hors Gironde. Il précisera les modalités d’intervention et les moyens humains dont il dispose dans chacun des départements prévus au périmètre de la mission.

Quel que soit le nombre d’équipes sur le périmètre, le candidat désignera un représentant unique (et son suppléant) qui sera l’interlocuteur privilégier de l’université.

Le candidat devra dans l’organigramme désigner les personnels des sous-traitants sur lesquels il s’appuie pour exécuter la prestation.

* ***Qualité des profils dédiés à la réalisation des prestations***

Il est attendu du candidat qu'il justifie et décrive de façon précise les moyens humains spécifiquement affectés à l’exécution de l’accord-cadre, à savoir : Nombre, qualification (diplômes et formations) et expérience professionnelle des personnes spécifiquement dédiées à l’exécution tant administrative que technique des prestations (joindre CV et pièces justificatives).

***Le candidat doit fournir les CV, habilitations qualifications des personnels et tout autre justificatif permettant de vérifier l’exactitude des informations****.*

|  |
| --- |
| **REPONSE DU CANDIDAT :** |
|  |

## 1.2 Sous-critère 2 « Qualité et pertinence de la méthodologie et des démarches mises en place pour la réalisation des travaux exécutés au titre de l’accord-cadre » / 25 points

* ***Gestion des demandes :***

Le candidat expliquera le process et les modalités de traitement des et l’établissement des devis (bons de commande)

* ***Gestion coordonnée et le pilotage des opérations confiées au titre de l’accord cadre :***

Le titulaire précisera en particulier la méthodologie lui permettant d’être en mesure de prendre en charge plusieurs opérations de travaux simultanés (suites à l’émission de bons de commandes exécutés simultanément) dans l’ensemble du périmètre de l’accord cadre (Gironde et Hors Gironde)

|  |
| --- |
| **REPONSE DU CANDIDAT :** |
|  |

* ***Qualité de la méthodologie mise en place pour une réaliser une prestation au titre de l’accord cadre***

Le candidat exposera le déroulement opérationnel de la mission qu’il propose pour chaque prestation décrite aux articles 3, 4 et 5 du CCTP. Il détaillera en particulier la gestion des relations avec Orange dans le cadre de la réalisation des travaux dans des infrastructures mobilisées au titre de l’offre GC BLO.

Le candidat devra expliquer les moyens mis en œuvre pour répondre aux besoins de travaux durant les périodes estivales et les fêtes de fin d’année.

Le candidat décrira l’organisation du centre de réception des appels et les modalités d’échange avec cette structure.

|  |
| --- |
| **REPONSE DU CANDIDAT :** |
|  |

* ***Délais d’intervention :***

Le candidat détaillera ci-dessous la procédure lui permettant de garantir les délais de réalisation des prestations qui feront l’objet d’un bon de commande. Le candidat détaillera aussi sa capacité à mobiliser ses équipes pour des interventions de maintenance

Il indiquera aussi les délais d’intervention en particulier la GTI (Garantie de Temps d’Intervention) suite à une commande de réparation sur le réseau.

|  |
| --- |
| **REPONSE DU CANDIDAT :** |
|  |

## Sous-critère 3 « Qualité et pertinence des moyens matériels et techniques dédiés à l’exécution de l’accord-cadre » /10 points

**Attention ! Il ne s’agit pas d’une présentation mais de la possibilité de mobiliser des moyens matériels et techniques généraux du candidat à l’occasion des commandes effectuées au titre de l’accord cadre.**

Il est attendu du candidat qu'il décrive de façon précise les moyens matériels et techniques spécifiquement affectés à l’exécution tant administrative que technique de l’accord-cadre (tableaux de bord, outils informatiques, type de soudeuse, cliveuse, logiciel de suivi et de remontée d’information…)

|  |
| --- |
| **REPONSE DU CANDIDAT :** |
|  |

## Sous-critère 4 « Qualité des matériaux fournis pour réaliser les chantiers au titre de l’accord-cadre » /5 points

Il est attendu du candidat qu'il décrive de façon précise les matériaux qui seront utilisés (fourreaux, chambres, câbles, BPE, Tiroir, Connecteur, pigtail..…)..

Le candidat devra fournir une liste prévisionnelle accompagnée des fiches synthétiques pour chacun des matériels susceptibles d’être déployés au titre de l’accord-cadre (notamment BPE, fourreaux, chambres et câbles).

|  |
| --- |
| **REPONSE DU CANDIDAT :** |
|  |

## 1.5 Sous-critère 5 « Pertinence des propositions du candidat en matière de développement durable » /5 points

* **La qualité de la démarche environnement et durable**

Le candidat décrira la démarche environnementale et durable de l’entreprise sur les chantiers réalisés au titre de l’accord-cadre (chantier propre) :

Il présentera notamment la méthodologie utilisée pour la gestion des déchets du chantier en particulier la partie valorisation des déchets ainsi que la gestion des nuisances (sonores, émanation de poussières, …)

Le candidat présentera ses choix techniques et organisationnelles lui permettant de limiter l’impact environnemental et l’empreinte écologique des travaux.

|  |
| --- |
| **REPONSE DU CANDIDAT :** |
|  |